**ENGAGEMENT en contexte de Coronavirus (covid-19)**

Pour l’année scolaire 2021-2022, dans la mesure où le contexte sanitaire le permettra, le Réseau du Sport Étudiant du Québec (RSEQ) veillera à la tenue de tous les événements sportifs et sociaux qu’il régit.

Le RSEQ est soucieux d’assurer l’accès à un environnement sain et sécuritaire à tous les participants de ses activités sportives et sociales. Afin d’optimiser les chances de réussite d’atteindre cet objectif, le RSEQ compte sur l’engagement de chacune de ses institutions membres participantes.

Considérant ce qui précède, le(l’) (nom de l’institution) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. s’engage auprès du RSEQ à lui assurer que son institution respecte scrupuleusement toutes les consignes sanitaires de la prévention de la contagion au coronavirus, consignes qui peuvent émaner notamment de la Direction nationale de la Santé publique en ce domaine, pour toute l’année scolaire 2021-2022.

À défaut du respect des règles précitées par l’institution membre, le RSEQ se réserve le droit de sanctionner en imposant selon le cas, sans s’y limiter, la disqualification de l’étudiant.e.s-athlète(s), d’équipe(s) ou de délégation(s).

**EN FOI DE QUOI,**

**Prénom et Nom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.**,**

**Fonction :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.,

**Membre de la direction dûment autorisé(e) au nom de l’institution.**

**Signature :**

**Signé en date du** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **2021.**

**À retourner par courriel au RSEQ, pour ou avant le 15 septembre 2021.**